

Informations interclubs vétérans saison 2019/2020 montées, descentes

1 – Montées – descentes

<i>Div. 1 (1)</i>	<i>Div. 2 (3)</i>	<i>Div.3 (5)</i>	<i>Div.4 (6)</i>
3 descendants	3 montants en div.1 3 premiers	6 montants en div.2 4 premiers + 1	10 montants en div.3 (6 premiers + 4)
en div.2	Barrage deuxièmes Montée en cas de désistement	10 descendants en div.4 (2 derniers)	
3 derniers	6 descendants en div.3 2 derniers		

2 - Tours finals et matchs de barrages

Lorsque deux équipes sont concernées, les tours finals ou matchs de barrages se disputeront en rencontres « aller » et « retour »

Lorsque trois équipes sont concernées, les tours finals ou matchs de barrage se joueront en une poule de 3.

Lorsque 4 équipes sont concernées,

- pour le tour final, élimination directe, demi-finale et finale.
- pour les matchs de barrage, poule de 4 équipes.

Lorsque 5 équipes sont concernées,

- pour le tour final, 2 équipes en avant tour ensuite demi-finale et finale.
- pour les matchs de barrage, 2 équipes en avant tour ensuite demi-finale.

Les deux vainqueurs montent en Div.3. Match entre les deux perdants, le gagnant monte en div.3

Dans tous les cas, les classements finals se feront aux meilleurs des victoires, des matchs, des sets et des points. S'il y a encore égalité, tirage au sort.

3 – Les rencontres peuvent être décalées ou inversées moyennant l'accord des 2 clubs.

Dans ce cas MM MAHIEU ET TOMASSINI doivent en être informés. Doc 10 par mail

[Mahieu André < andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be)

[Tomassini Giuseppe < giuseppe.tomassini@pinghainaut.be](mailto:giuseppe.tomassini@pinghainaut.be)

4 – Les feuilles des rencontres doivent être envoyées soit par courrier postal, ou de préférence par mail à Tomassini Giuseppe, rue de la Drève 17, 6210 Wayaux

**Ces feuilles doivent me parvenir au plus tard le mardi qui suit le tour final
ou le match de barrage**

5 – Information générale.

Ci-dessous la liste des amendes appliquées à l'interclubs vétérans pour la saison 2019/2020

<i>N°</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
<i>1</i>	<i>Ordre des joueurs ne correspond pas à la liste de force</i>	<i>2,50 €</i>
<i>2</i>	<i>Envoi tardif des feuilles d'arbitrages</i>	<i>3,00 €</i>
<i>3</i>	<i>Feuille d'arbitrage incomplète</i>	<i>2,50 €</i>
<i>4</i>	<i>Encodage de la feuille non fait pour le dimanche midi 12 h</i>	<i>5,00 €</i>
<i>5</i>	<i>Joueur absent (w.o.)</i>	<i>2,50 €</i>
<i>6</i>	<i>Match non joué (par match)</i>	<i>2,50 €</i>
<i>7</i>	<i>Forfait prévenu dans les règles</i>	<i>5,00 €</i>
<i>8</i>	<i>Forfait non prévenu</i>	<i>10,00 €</i>
<i>9</i>	<i>Forfait général</i>	<i>20,00 €</i>
<i>10</i>	<i>Absence aux tours finals et matchs de barrages non prévenu</i>	<i>30,00 €</i>

Tomassini Giuseppe

Responsable de la commission des vétérans